



Pêche plaisance : le souci de la ressource

Alors que se déroule ce week-end à Nantes le Salon européen des pêches en mer, Jean Kiffer, président de la **FNPPSF** (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs), annonce l'organisation d'Assises nationales en novembre à Saint-Nazaire « Les cinq fédérations de pêche de loisir sont co-organisatrices », souligne-t-il. Une première qui vise à mettre en valeur le poids économique de la pêche plaisance, mais aussi « sa manière volontariste de gérer la ressource ».

Trois thèmes -- environnement, sécurité et gestion portuaire - vont constituer l'épine dorsale de ces deux journées d'échanges, les 14 et 15 novembre. En France, entre 2,5 et 3 millions pratiquent la pêche en mer. Ces pêcheurs, dits amateurs, ne sont pas toujours au mieux avec les professionnels (pêcheurs et conchyliculteurs) « Les relations restent difficiles », convient Jean Kiffer. Pour ne pas toujours apparaître comme les vilains petits canards de la côte, les pêcheurs de loisirs, à travers leur charte, s'affichent chaque année un

peu plus comme des protecteurs de la ressource halieutique « Exemple nous avons imposé des tailles minimums plus contraignantes que les professionnels, cite Jean Kiffer. Pour le maigre nous avons fixé à 45cm, alors qu'ils le pêchent jusqu'à 30 cm ». Ce souci de la ressource Jean Kiffer souhaite l'illustrer en « limitant les captures des espèces, classées en difficulté par l'Europe, comme le cabillaud et la plie en Manche et Mer du Nord ». Autre suggestion, mieux évaluer les niveaux et qualités des prises à travers un renforcement des déclarations, « sur la base du volontariat ». Favorable à l'implantation de récifs artificiels, la FNPPSF, y voit « le moyen de favoriser le développement des biotopes », et une manière de tenir à l'écart les chalutiers de la bande côtière. Jean Kiffer verrait d'ailleurs d'un bon œil une certaine sanctuarisation des frayères. Les pêcheurs plaisanciers ne se soucient pas seulement de protéger les petits poissons, ils veillent aussi à leur propre sécurité « Nous

avons un partenariat avec la SNSM pour inciter au port des VFI (vêtement à flottabilité intégrée), indique le président de la FNPPSF. Il reste encore des gens à convaincre, mais de plus en plus d'entre nous enfilent ces vêtements ». Parmi les souhaits qui seront évoqués lors de ces futures assises nazairiennes, celui d'obtenir d'élargissement du terrain de chasse de 6 à 12 milles. Cette fois, c'est du côté des Cross (Centres régionaux opérationnels de surveillance et de secours) que l'on risque de renâcler.

Jean-Pierre BUISSON.